



## Atelier « Vie de la Cité »

# « BIEN VIVRE ET TRAVAILLER DANS LA CITÉ »

### De quoi parle-t-on ?

#### Le label UNESCO, une opportunité mais pas un acquis

Le label patrimoine mondial de l'UNESCO désigne un « ensemble de biens culturels et naturels présentant un intérêt exceptionnel pour l'héritage commun de l'humanité ».

La notion de patrimoine englobe aussi bien les **éléments matériels** (les remparts, mais aussi tout le patrimoine bâti et paysager de la cité intramuros) qu'**immatériels** (l'histoire, la culture locale, l'art de vivre, ...).

La Cité de Carcassonne est également concernée par le **label Grand Site de France**, un label qui exige « la mise en œuvre d'un projet de préservation, de gestion et de mise en valeur du site, répondant aux principes du développement durable »



#### Les édifices classés dans la Cité

Aujourd'hui 8 édifices sont classés au sein de la cité médiévale : la Cité, fortifications et château, le petit puits, le grand puits, la basilique St Nazaire, l'hôtel de la Cité, les fossés et les glacis et le Prado Jardin



#### Préserver un site UNESCO : une mission complexe qui demande des moyens et des efforts collectifs.

Le patrimoine, pour rester vivant, doit **s'inscrire dans une dynamique sociétale**. Cette dynamique repose à la fois sur de nombreux acteurs extérieurs, au travers des financements publics ou des travaux universitaires, et surtout sur les **populations locales, seules capables de lui donner du sens et de permettre sa transmission de génération en génération**.

Habitants, commerçants, restaurateurs, hôteliers, mais aussi saisonniers ont donc un rôle quotidien pour faire connaître et rendre vivant tous ces éléments de patrimoine. En effet, **un site inscrit sur la liste de l'UNESCO peut en être retiré si cette dernière estime que le bien en question n'est pas correctement géré et protégé**.

L'enjeu est donc de **préserver le caractère authentique de la Cité** en préservant et en faisant vivre les éléments de patrimoine matériel et immatériel qui font de la visite de la Cité de Carcassonne une expérience unique.



**Comment aider tous les acteurs de la Cité**  
(habitants, restaurateurs, commerçants,  
hôteliers, saisonniers...)

**à s'impliquer dans la gestion de la Cité ?**

### Ré – affirmer les valeurs du site et se reconnaître dans des valeurs partagées

La vie en commun se construit à partir d'une éthique commune et des intérêts de vie partagés.

Aujourd'hui l'**objectif est d'initier un processus d'écriture des valeurs, de formalisation d'un référentiel commun** entre les différentes parties prenantes de la Cité. Ce référentiel commun devra également prendre en compte les spécificités de chacune des parties prenantes, dès lors qu'elles ne sont pas contraires aux valeurs communes partagées.

#### Enjeu 1 - Accueillir une forte fréquentation sur une Cité habitée et classée de 11 hectares

La Cité de Carcassonne reçoit en moyenne 2 millions de visiteurs annuel dont 50% d'étrangers. Les pics de fréquentation sont difficiles à gérer et peuvent aller jusqu'à 13000 visiteurs jour. Elle abrite une centaine de commerçants dont la moitié sont temporaires et de nombreux saisonniers (jusqu'à 700 personnes).

**Il y a donc une conduite à tenir pour proposer une Cité pour tous, où plaisir de découvrir soit compatible avec le respect de chacun et du site classé.**

*Par exemple : Respect d'une ambiance et d'un niveau sonore, Accessibilité et diversité des services, Préservation de l'authenticité, Valorisation des productions et savoirs faire locaux, Offre raisonnable de logements pour les travailleurs et résidents, ...*

#### Enjeu 2 – Proposer et partager une identité propre à la Cité de Carcassonne



L'image du monument est aussi liée aux services et ambiances mis en place par les restaurateurs, commerçants ou riverains.

*Ex. La salle de restaurant doit être en harmonie avec une conception qui respecte le caractère patrimonial du lieu ou tout du moins qui s'en inspire. La sobriété doit primée sur la recherche d'effets spots ;*

De plus, les activités doivent au maximum favoriser l'approvisionnement en local, l'artisanat d'art, les produits labélisés « Pays Cathare » pour diffuser la culture locale et soutenir les acteurs du territoire. La labellisation doit également profiter aux habitants.e.s.

### Comment définiriez vous le « bien vivre ensemble » au sein de la Cité ? Quelles valeurs et règles de vie souhaitons nous partager ?

#### LES DOCUMENTS CADRES EXISTANTS

- La **charte d'occupation du domaine public** validée le 19 mai 2022 par arrêté municipal s'applique en Cité : « *une terrasse est une partie du trottoir devant un café, un restaurant où sont disposés des tables, des chaises, des parasols* »
- Toute installation d'enseignes et d'aménagement de vitrine doit **être conforme à l'avis de l'architecte des bâtiments de France.**
- **La Charte de l'arbre et le Permis de végétaliser :** La Charte est un « guide de bonne conduite » vis-à-vis des arbres. Dans la Cité, l'enjeu est double : préserver le patrimoine arboré existant (notamment sur les places, où les arbres sont malmenés en servant de support d'affichage), qui a une histoire et est utile en été pour amener de l'ombre ; Réfléchir à l'implantation de nouvelles plantations autour et dans la cité.

#### QUELQUES RETOURS D'EXPERIENCES POUR S'INSPIRER

- **L'île de Bréhat** a fixé son quota de visiteurs à 4500 personnes, pour proposer une expérience de visite satisfaisante aux visiteurs et adaptée au quotidien des habitants.
- **Dubrovnik** interdit les valises à roulette dans les rues de la ville pour assurer le confort sonore des riverains. Elle propose des services de transport de bagages comme alternatives.





### Vivre ensemble dans la Cité : pré-figuration d'un Conseil de la Cité

Pour préserver les valeurs, le vivre-ensemble et l'authenticité, le **Syndicat Mixte souhaite ouvrir la réflexion sur la création d'un Conseil de la Cité.**

S'inspirant du modèle des Conseils de quartier initiés par la Ville de Carcassonne (voir ci-dessous), ce Conseil de la Cité serait l'occasion de réunir l'ensemble des parties prenantes – habitant.e.s, commerçant.e.s, acteurs institutionnels, associatifs, culturels, gestionnaires du patrimoine, ... - pour assurer le respect du « bien vivre et travailler ensemble » dans une Cité classée.

#### S'INSPIRER DU LOCAL : LE CONSEIL DE QUARTIER BARBACANNE – LA TRIVALLE

Dans le cadre de sa démarche de **démocratie locale**, la Ville de Carcassonne a développé des Conseils de quartier, dont le premier s'est constitué sur le quartier Barbacanne – La Trivalle.

La vocation de ces Conseils de quartier est de proposer « *un lieu de participation des citoyen.ne.s à l'animation quotidienne de la Cité, à sa gestion et à son évolution* » et de « *renforcer les relations de proximité régulières avec les élu.e.s, en proposant un espace de dialogue direct avec les habitant.e.s.* »

Formés sur la base du volontariat des résidents d'un quartier, un Conseil de quartier est présidé par un.e élu.e référent.e et animé par un bureau de 5 à 10 membres maximum, pour un mandat est de 3 ans.

Les Conseils de quartier doivent se réunir à minima 2 fois par an. S'ils le souhaitent, ils peuvent se réunir en groupes de travail, plus fréquents sur l'année.

Leur rôle est de proposer des initiatives concernant des actions territoriales pour le quartier, et de donner un avis sur les grands projets de la Ville, sur sollicitation du Maire.

Tou.te.s les habitant.e.s du quartier agé.e.s de seize ans ou plus peuvent faire parti du Conseil de quartier. Ils sont également ouverts aux personnes qui exercent une activité professionnelle dans le périmètre du quartier.

A l'exception de l'élu.e présidente, les élu.e.s ne sont pas membres mais peuvent intervenir sur demande des habitant.e.s selon le sujet traité, comme tout autre intervenant.e extérieur.e si les membres le souhaitent.

Ce modèle pourrait inspirer les contours d'un **Conseil de la Cité**, qui réunirait l'ensemble des acteurs concernés par la gestion du site et **dont le rôle serait de garantir le respect du référentiel commun et de proposer des actions à mettre en œuvre** au service du respect du vivre ensemble et de la préservation du Grand Site « Cité de Carcassonne ».

#### QUELQUES RETOURS D'EXPERIENCES D'AILLEURS POUR S'INSPIRER

**Le syndicat gestionnaire du Grand Site de la Vallée du Salagou** a mis en place un véritable dispositif de concertation locale : une dizaine de groupes de travail sont constitués tous les 2 ans composés de techniciens des collectivités, élus, associations et socio-professionnels. Ils s'engagent à co-construire les projets sur une période de 2 ans. Les habitants sont par ailleurs invités à donner leur avis chaque année à l'occasion des "États Généraux du Salagou".

**L'EPCC Pont du Gard** a mis en place en 2018 un « comité de Bien » qui réunit les acteurs responsables de la conservation, de l'étude et de la valorisation du Pont du Gard et son territoire environnant. Le comité est composé de 29 membres répartis en quatre collèges : collège État, collège élu, collège experts et services, collège vie associative et société civile. Le comité est consulté pour les grandes orientations et la stratégie à long terme du Bien.

**La Ville de Québec**, dont le centre historique est classé au patrimoine mondial de l'UNESCO a mis en place en 2012 une « table de concertation » qui regroupe une vingtaine d'acteurs locaux, représentant.e.s des habitants, des commerçant.e.s mais aussi des institutions locales (établissements d'enseignement, hospitaliers, culturels, hôteliers, etc.). En 2013, elle est devenue permanente étant donné les résultats qu'elle avait produits jugés intéressants par ses organisateurs.  
(A court terme : Modalités d'organisation des grands évènements tout en facilitant la vie des résidents ; assurer l'accès aux services et commerces de proximité , application de visualisation en temps réel des stationnements disponibles.  
A long terme : favoriser le développement des commerces de proximité, réfléchir à des tarifs préférentiels pour les résidents et des logements abordables)

**Quelle organisation mettre en œuvre pour favoriser votre implication dans un Conseil de la Cité ?**

**Quelles thématiques prioritaires y aborder ?**

### Les règles du jeu de l'atelier

#### Temps 1 - 16h - 16h15

Pour vous, qu'est ce qui fait l'authenticité de la Cité ?

Chaque participant écrit sur une carte un mot qui représente bien selon lui/elle les valeurs de la Cité derrière la notion d'authenticité, puis **chacun se présente** en indiquant son prénom, à quel titre il participe à la rencontre (habitant de la cité, commerçant, restaurateur...) et explique en deux mots pourquoi il a choisi cette carte.

2 heures pour aboutir à  
Un référentiel du vivre ensemble  
Des premières bases pour constituer un  
Conseil de la Cité

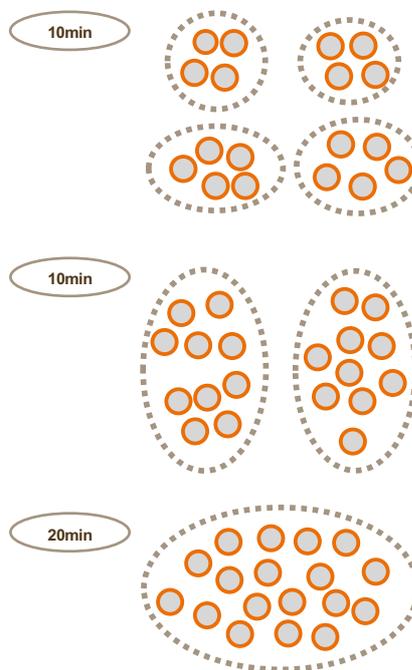


#### Temps 2 - 16h15 - 17h15

Quelle définition du vivre-ensemble au sein de la Cité ?

Animation avec la méthode dite de la « boule de neige » pour aboutir au référentiel de valeurs commun (Partir de l'ensemble des idées de chacun pour resserrer petit à petit)

- **10 minutes de réflexion individuelle** : chaque participant rédige **3 post-it maximum** pour indiquer ce qui lui semble **incontournable** pour contribuer au vivre ensemble dans la Cité.
- **15 minutes** – Premier temps de réflexion en 4 sous-groupes d'environ 5 personnes.
- **15 minutes** – Deuxième temps de réflexion : réunion de 2 sous-groupes d'environ 10 personnes.
- **20 minutes** – Dernier temps de mise en commun pour aboutir à **5 valeurs clés du référentiel commun** à 20 personnes.



#### Temps 3 - 17h15 - 18h Poser les bases du Conseil de la Cité

- **10 min de réflexion en binôme** pour noter sur sa fiche, les impressions sur le rôle du Conseil de la Cité, les modalités d'organisation qui favoriseraient leur implication et trois idées de thématiques prioritaires à aborder.
- **20 minutes de tour de table** : chaque binôme pose en 2 minutes ses idées de rôle, modalités d'organisation et de thématiques qu'il serait nécessaire selon lui d'aborder ; l'animatrice prend des notes pendant le tour de table sur le support commun.
- **15 minutes de synthèse** : L'animatrice débriefe et propose une synthèse des idées d'organisation / fonctionnement du Conseil de la Cité et de thématiques à aborder qui ressortent le plus.

